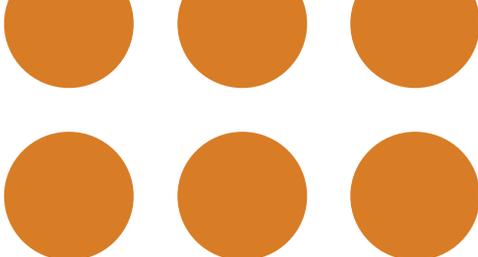




Rapport d'activités 2024

SOMMAIRE

- 
- 4** INTRODUCTION
 - 5** CAMPAGNE ÉLECTORALE « MA COMMUNE, J'Y VIS, J'Y VOTE »
 - 7** ANNIVERSAIRE DES 10 ANS DU PARCOURS ET TÉMOIGNAGES
 - 7 Anniversaire des 10 ans du Parcours d'intégration
 - 11** 60 D'IMMIGRATION MAROCAINE ET TURQUE
 - 11 60 ans d'immigration marocaine: « rétrospectives et perspectives »
 - 12 60 ans d'immigration Turque: Familles turques en Belgique d'hier à aujourd'hui
 - 13** L'EMPLOI AU CENTRE
 - 14** L'ORGANIGRAMME
 - 16** LE CE.R.A.I.C. EN CHIFFRES
 - 16 Services de première ligne
 - 21 Secteur FIS (Formation, Information, Sensibilisation)
 - 23** PROLONGEMENTS

Introduction

L'année 2024, ma deuxième à la direction, a été l'occasion de poser des bases solides pour un fonctionnement à la fois plus structuré et plus fluide. Plusieurs chantiers importants ont été lancés, d'autres restent encore à initier. Nous avons repensé l'organisation des réunions d'équipe, ajusté leur fréquence, et redéfini les profils de fonction afin de mieux refléter la réalité des rôles au sein du Ce.R.A.I.C.

Chaque membre du personnel a pu être entendu, au travers d'évaluations (ou entretien de fonctionnement), y compris les coordinations et la direction. Des temps de recul ont été proposés sous forme de mises au vert, pour réfléchir collectivement à notre organisation interne et à nos modes de communication. Un team building est également venu renforcer la cohésion d'équipe : la pluie était au rendez-vous, mais elle n'a pas entamé la bonne humeur générale.

Je tiens à souligner la réelle volonté de chacun de faire avancer les choses dans un esprit de collaboration et de respect. Investir du temps dans ces aspects humains peut sembler lourd à court terme, mais c'est un choix qui portera ses fruits à long terme, en rendant le fonctionnement du centre plus fluide et plus serein.

Le projet FSE, après un démarrage difficile — avec le départ rapide de la première personne engagée — a trouvé un nouveau souffle grâce à l'arrivée d'une nouvelle collègue. Malgré une période d'adaptation très courte, elle a déjà obtenu des résultats encourageants.

La seconde édition de L'Emploi au Centre a rassemblé encore plus de participants que la précédente. Les retours des employeurs confirment tout l'intérêt d'une telle initiative, qu'ils souhaitent d'ailleurs voir reconduite. D'autres événements ont également marqué l'année, mobilisant à la fois l'équipe et notre engagement pour les droits : une marche contre le racisme a été organisée à La Louvière, avec des prises de parole dans l'espace public.

La plateforme IPI — Initiateurs de Projets d'Intégration, créée par le Ce.R.A.I.C. en 2014, a fêté ses 10 ans au Château d'Enghien. Ce réseau a pour objectif de renforcer les liens entre acteurs de terrain, de favoriser les partenariats et les complémentarités, avec une volonté commune de professionnaliser davantage le secteur. Les membres de la plateforme se retrouvent tous les trois mois autour de thématiques en lien avec les évolutions du secteur de l'intégration.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent un aperçu complet des projets menés cette année, ainsi qu'une liste détaillée de toutes les actions concrétisées en 2024.

Il convient de mettre en lumière, au-delà des dispositifs institutionnels, l'engagement constant des équipes, qui incarnent au quotidien les valeurs et les missions d'un Centre régional d'intégration.

Valérie LOSIGNOL

Directrice, Ce.R.A.I.C. ASBL



Campagne électorale « Ma commune, j’y vis, j’y vote »

L’année 2024 a été celle des élections sur toutes les échelles politiques. Les citoyen.nes belges, européen.ne.s et les étranger.ère.s ont eu l’opportunité de jouir de leur droit de vote. Certains se sont présentés plus d’une fois aux urnes pour élire les députés européens, fédéraux et régionaux ainsi que les conseillers communaux. De plus, cette année, pour la première fois, les jeunes à partir de 16 ans ont été autorisés à voter aux élections européennes.

Depuis le 07 février 1831, lors de l’établissement du suffrage censitaire masculin, le droit de vote n’a cessé d’évoluer. Dans ce cheminement vers la participation de tous les citoyens dans la vie politique, les étrangers non ressortissants de l’Union Européenne ont obtenu le 19 mars 2004 le droit de vote aux élections communales. Cela veut dire que les élections communales du 13 octobre 2024 marquent leur 4^e participation à la vie politique du pays d’accueil. Quel est l’évolution de leur taux de participation? Quelles sont les actions mises en place par les Centres Régionaux d’Intégration – CRI afin de favoriser leur participation? Quelles sont les perspectives d’avenir au terme de l’année?

Les 8 CRI de la Région wallonne ont mis en place la campagne « Ma Commune, j’y vis, j’y vote » pour accompagner leur public dans la jouissance de leur droit de vote. Plusieurs outils d’information et d’animation ont été créés et traduits dans 13 langues notamment le passeport de l’électeur dans lequel on détaille les conditions et les démarches à remplir pour être électeur et pour voter valablement.

Chaque CRI avait la responsabilité d’organiser cette campagne en partenariat avec les opérateurs de terrain du territoire qu’il couvre. Au Ce.R.A.I.C, cette campagne a été construite en collaboration avec les administrations communales, les Initiatives Locales d’Intégration et les Associations créées et gérées par les personnes issues de l’immigration.

Cette campagne avait comme objectif l’information et la sensibilisation d’un maximum de personnes étrangères hors union européenne sur le droit de vote et les enjeux des élections communales. Tout en insistant sur le fait que la commune est l’administration la plus proche des citoyens. Car c’est à ce niveau de pouvoir qu’il faut agir pour espérer au changement sociétal.

En début d’année, le Ce.R.A.I.C. a envoyé un mail aux bourgmestres des 26 communes qu’il couvre. C’était l’occasion, pour Valérie Lossignol, la toute nouvelle directrice, de prendre contact avec les bourgmestres, de leur proposer une rencontre à la fois pour les associer à cette campagne mais également pour rappeler les missions du Ce.R.A.I.C.



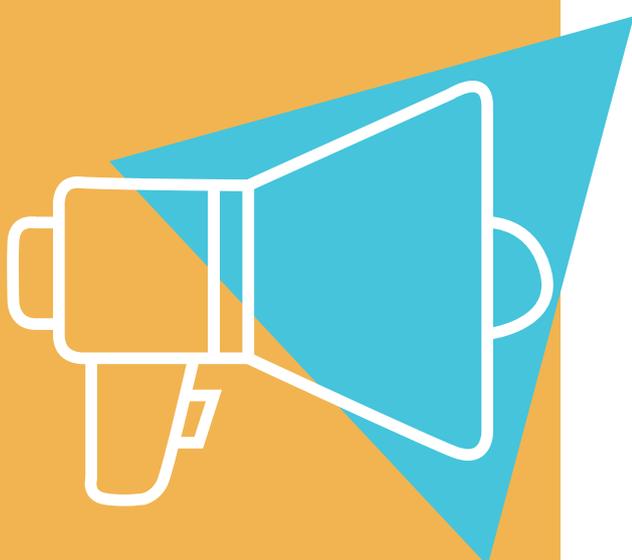
Nous avons reçu un retour positif de la plupart des administrations communales qui ont une forte représentativité des personnes étrangères. Elles ont principalement souhaité recevoir les outils de la campagne en version papier et /ou numérique pour les afficher sur leurs espaces de communication. Certaines d’entre elles ont accepté d’envoyer un courrier à toutes les personnes étrangères résidant dans leur commune qui remplissent les conditions d’aller voter afin de les inciter à s’inscrire sur la liste des électeurs.

D’autres, n’ont pas réagi favorablement à la proposition, c’est le cas des communes rurales où les personnes étrangères ne sont pas nombreuses.

La commune de La Louvière a autorisé la référente Ce.R.A.I.C pour cette campagne, Clarisse Monsengwo, à assurer une permanence au sein de la cité administrative pendant le mois de juin, les lundis et mercredis avant-midi au même moment que les permanences du service des étrangers.

Des animations ont été organisées chez 6Beaufort, le Gsara, La ligue de familles et le CPAS de Mouscron lors de module

de citoyenneté ou de Français Langue Étrangère — FLE. Nous avons invité notre public à l'activité de la Maison de la Laïcité intitulée « De Deux Choses, l'Urne ». Celui-ci a beaucoup apprécié son contenu et son déroulement. Nous avons également distribué les outils de la campagne auprès des associations créés et gérées par les personnes étrangères.



Pendant le culte du dimanche 10 mars 2024, Clarisse a sensibilisé les membres de l'Église « Communauté Beulah Church ASBL » au droit de vote des étrangers et les a incités à participer aux élections communales du 13 octobre 2024. Ensuite, elle a également informé et sensibilisé les membres de l'ASBL « Groupe Kimpangi Fratrie et Solidarité » lors de son assemblée générale.

Au vu de la faible évolution du taux de participation des personnes étrangères aux élections communales depuis 2006, il est important d'intensifier les séances de sensibilisation auprès des personnes étrangères. La campagne de sensibilisation « Ma commune, j'y vis, j'y vote » de 2024 a manqué de temps. De ce fait, le Ce.R.A.I.C continuera dans les mois à venir ses séances de sensibilisations auprès des ILI lors des modules de citoyenneté ou de FLE.

Anniversaire des 10 ans du Parcours et témoignages

Anniversaire des 10 ans du Parcours d'intégration

Le Parcours d'intégration des personnes primo-arrivantes en Wallonie a été mis en place pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, qu'ils soient réfugiés, migrants ou travailleurs. Néanmoins, les personnes étrangères qui sont présentes sur le territoire belge depuis au moins 5 ans et qui entrent dans les critères peuvent aussi suivre le Parcours de manière volontaire, afin d'introduire une demande d'accès à la nationalité

Les objectifs du Parcours d'intégration sont clairement établis dans le décret mais au sein des CRI, nous nous attachons également à un accompagnement social et administratif le plus humain possible, tenant compte des situations parfois complexes que vivent les personnes. En effet, qu'il s'agisse de l'adaptation à un nouvel environnement, une nouvelle culture, le déracinement avec le pays d'origine ou les stigmates concomitantes aux trajectoires d'exil qui peuvent laisser des troubles psychiques ou des traumatismes persistants, les collègues de 1ère ligne tiennent compte de ces différents paramètres pour apporter une assistance bienveillante dans le cadre de leur mission.

Pour rappel, le Parcours d'intégration est donc pensé pour fournir aux primo-arrivants des informations sur leurs droits et devoirs en tant que résidents en Wallonie, en réalisant conjointement un bilan social complet de la personne. Il s'agira ensuite de l'orienter vers nos partenaires, afin d'y effectuer des cours de langue française, qui sont essentiels pour l'intégration sociale et professionnelle. Suite à cela, 60 heures de cours de citoyenneté pour permettre aux personnes de mieux appréhender nos institutions, le fonctionnement politique et administratif de notre pays, ainsi que les informations importantes sur la sécurité sociale, le droit au travail, l'accès aux soins de santé et au logement, pour ne citer que ces quelques exemples. Il s'agit vraiment d'aider les personnes primo-arrivantes à naviguer dans les services publics et à établir un réseau social.

Par la suite, il s'agit aussi de préparer les personnes pour l'insertion socio-professionnelle, en les orientant par exemple vers des formations professionnelles adaptées aux compétences des individus, afin de favoriser leur insertion sur le marché du travail. En permettant d'intégrer ces personnes dans le marché du travail, le Parcours aide à répondre aux pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs, ce qui bénéficie à l'économie locale.

L'intégration des primo-arrivants contribue à renforcer la cohésion sociale en favorisant les échanges culturels et en luttant contre les discriminations. L'équilibre entre l'intégration et la préservation des identités culturelles est un enjeu crucial au sein des CRI, afin de favoriser une société pluraliste.

Dès lors, après dix ans d'existence, le Parcours a montré des résultats encourageants, mais des défis subsistent, notamment en matière de ressources financières, de disponibilité des cours de langue, et de sensibilisation des populations locales. Il est donc essentiel de continuer à évaluer pour répondre aux besoins des personnes primo-arrivantes et de la société d'accueil dans son ensemble.



TÉMOIGNAGES

Au CRI Centre & WAPI, le Parcours d'intégration, c'est avant tout une équipe solide et fidèle, qui œuvre au quotidien pour un accompagnement digne et humain des personnes primo-arrivantes...



Estelle DEBEER, responsable de projets

— Tu travailles dans l'équipe du Parcours d'Intégration depuis désormais 6 ans, qu'as-tu remarqué comme changement dans l'accompagnement des personnes primo-arrivantes ?

Au cours de ces 6 dernières années, compte tenu des différentes crises sociales et économiques j'ai remarqué l'accentuation des problématiques sociales des bénéficiaires. La demande d'accompagnement social est davantage sollicitée et complexe. Malgré les difficultés, les bénéficiaires font preuve de volonté et de détermination à s'intégrer et à apprendre leur nouvelle langue.

— En outre, est-ce que l'obligation de suivre ce Parcours est réellement un frein ou plutôt une opportunité selon ton regard professionnel ?

L'obligation du Parcours d'Intégration est une réelle opportunité ; sans cette obligation, les bénéficiaires n'auraient que très peu connaissance de notre association et n'auraient peut-être pas l'occasion d'être accompagnés dans leur compréhension de leurs droits et devoirs et également du tissu social et culturel de leur commune. Cela permet également d'accompagner des individus qui n'auraient jamais poussé la porte d'un service social alors qu'ils rencontrent de nombreuses difficultés administratives, sociales ou autre.



Anna DANYLEVYCH, responsable de projets

— Tu travailles au sein de l'équipe Parcours, qu'est-ce que ça t'apporte au quotidien ?

Ce qui est vraiment stimulant c'est de pouvoir me trouver dans un carrefour culturel en travaillant l'approche d'accompagnement par la méthode interculturelle. En plus des informations sur le Parcours d'Intégration, je peux jouer le rôle de guide pour les personnes primo-arrivantes avec une grande satisfaction de pouvoir les informer, les suivre et de les voir arriver à l'étape finale.

— Quand tu dois expliquer le Parcours aux personnes primo-arrivantes, par quoi commences-tu pour rassurer ces personnes ?

Tout d'abord les rassurer en leur expliquant que tout va bien se passer et que ce Parcours va leur apporter plein d'éléments importants pour leur autonomie quotidienne mais aussi, de les conscientiser en même temps sur l'importance de réaliser ce Parcours qui est obligatoire.



Annique KRA, responsable de projets

— Pour toi, que signifie l'intégration des personnes primo-arrivantes ?

Intégrer les personnes primo-arrivantes, c'est pouvoir leur permettre de ne pas se sentir comme un étranger (tout perdu) dans un pays d'accueil. Elles doivent recevoir toutes les informations nécessaires pour faciliter toutes démarches (administratives) qu'elles entreprendront. Ces personnes doivent se sentir comme chez elles, sans se sentir discriminées...

— En ce sens, est-ce que le Parcours d'Intégration tel qu'il existe répond assez justement à cette volonté ?

Le Parcours d'Intégration y répond en partie. Il a été mis en place pour l'accompagnement et l'orientation, mais n'a pas été construit avec les personnes primo-arrivantes. Car le délai commence dès que la personne commande son titre de séjour. Top, le chrono est lancé. Or les besoins de ces personnes sont primordiaux (logement, place en crèche, cours de français...). De ce fait, un grand stress s'installe.

Par ailleurs, pour les personnes qui viennent d'un pays francophone, je trouve que leur Parcours est encore plus facile.



Lucas, stagiaire

— *Lucas, tu as réalisé ton stage de 3^e année assistant social au sein de l'équipe Parcours d'Intégration, que retires-tu de cette expérience ?*

Effectivement, j'ai travaillé un peu plus de 3 mois avec l'équipe. Franchement je retire de cette expérience que du positif. Dès le début, j'ai toujours été considéré comme un collègue, pas juste « le stagiaire ». Mon avis a toujours été écouté, et j'ai pu participer aux discussions comme tout le monde.

Chaque moment de discussion a été très enrichissant, et je repars avec plein de connaissances et compétences supplémentaires. Je tiens à mettre en avant le travail de Yasmi qui est d'une aide incroyable. C'est un élément fort

qui permet le bon fonctionnement du service et qui m'a particulièrement aidé dans mon apprentissage.

Durant mon stage, j'ai accompagné de nombreux bénéficiaires dans leurs Parcours d'Intégration. Face à cela, je retiens beaucoup de fierté mais aussi un peu de frustration. À mon sens, il y a un manque de moyens. Dans certaines villes, de moins en moins de cours de citoyenneté ou cours de français sont organisés. Ce qui a pu rendre l'accompagnement des bénéficiaires complexe.



Yasmi EL KHADDAR, assistante administrative

— *Qu'apprécies-tu le plus dans ta fonction au sein de l'équipe Parcours d'Intégration ?*

Ce que j'apprécie le plus dans mon rôle au sein de l'équipe Parcours d'Intégration, c'est d'être au service de mes collègues pour que chacun·e puisse accompagner au mieux les personnes traversant une étape clé de leur vie. Derrière chaque dossier se cachent des histoires uniques. On sait que le suivi administratif est important dans le cadre de ce Parcours mais derrière les dossiers, il y a des vécus, des histoires humaines, des blessures parfois.

— *As-tu un exemple qui t'a particulièrement touché ?*

Lorsque j'ai été engagée en tant qu'assistante administrative au Parcours, une expérience m'a particulièrement marquée : celle d'une personne arrivant en Belgique avec de nombreuses difficultés, ne maîtrisant pas la langue et confrontée à des problèmes de santé importants. Je ne la connaissais qu'à travers son dossier et pourtant...

Cet homme a finalement été dispensé du Parcours pour des raisons de santé, et j'étais tout simplement heureuse pour lui. Mon travail au sein du Parcours a alors pris tout son sens. En échangeant avec mes collègues et en suivant son évolution, j'ai réalisé à quel point chaque démarche pouvait faire une différence.



Cornelia APETREI, responsable de projets

— *Ta longue expérience au sein de l'équipe te permet d'avoir un regard sur le Parcours d'Intégration mais pour toi, que représente-t-il d'important à tes yeux ?*

Je suis persuadée que le Parcours d'Intégration est un tremplin vers l'autonomie de la personne qui le suit et la pierre angulaire pour son devenir en tant qu'actrice active dans son nouvel environnement.

Le Parcours d'Intégration facilite, dans une certaine mesure, l'accès au travail, ce qui pour moi procède d'une intégration absolue.

— *Et personnellement, qu'est-ce que cela t'apporte humainement de travailler au quotidien avec les personnes primo-arrivantes ?*

C'est probablement le dialogue avec les personnes, c'est la rencontre, la découverte et la traversée des cultures, les coutumes singulières... c'est un voyage sans fin, et ce, sans voyager. En somme, c'est surtout la compréhension de l'autre.

La chance d'aiguiller et de soutenir ces personnes qui se sentent déracinées et qui peuvent prendre du temps, afin de trouver leurs repères dans la société d'adoption et de « prendre », petit à petit, racine dans la terre d'accueil...





6 juin 2024, Formation Droits et devoirs pour les personnes ukrainiennes.



12 décembre 2024, activité « 60 ans d'immigration turque » à la Maison des associations.



24 octobre 2024, « Rallye de l'interculturalité », présentation d'outils pédagogiques.

60 d'immigration marocaine et turque

60 ans d'immigration marocaine : « rétrospectives et perspectives »

Cette soirée a été organisée le 2 octobre 2024 à la Maison des Associations de La Louvière par le Ce.R.A.I.C. avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le 17 février 1964, la Belgique et le Maroc ont signé une convention bilatérale visant le recrutement de main d'œuvre étrangère. Si cette date marque symboliquement les débuts de la présence officielle des Marocains dans notre pays, il est néanmoins ontologiquement réducteur de réduire l'immigration marocaine à cet appel à la rescousse d'une Belgique en pénurie de bras et invitée à apporter sa pierre à l'essor industriel du pays d'accueil.

En ce sens que l'immigration marocaine a contribué à façonner de manière durable le visage de la Belgique sur le plan démographique, économique, social et culturel.

En outre, les premiers aspects de cette immigration économique se sont considérablement transmués, par une intégration diversifiée et se sont inscrits dans les différentes strates de la société d'accueil. En effet, depuis 60 ans, l'apport de l'immigration marocaine est indéniable.

Les Marocains de Belgique ont permis d'affirmer socialement et culturellement l'inscription dans les politiques publiques; le refus de toute forme de racisme et de xénophobie, la promotion de l'égalité des Droits, la richesse de la diversité, le respect égal envers toutes les opinions convictionnelles et l'ouverture culturelle transcontinentale.

Durant cette soirée, nous avons donc réalisé une rétrospective sur ces soixante années écoulées mais nous avons également abordé diverses perspectives (culturelles, économiques, sociales, politiques...) à venir pour la communauté marocaine et d'origine marocaine dans notre pays. Ceci, dans une période politique aux menaces protéiformes qui planent sur notre démocratie, où les discours identitaires voire xénophobes rejaillissent de manière inquiétante.

Nonobstant, au cours des 60 dernières années, l'immigration marocaine a profondément enrichi le tissu social belge. De l'intégration initiale à la vision actuelle de la transnationalité, cette soirée est une invitation à plonger dans les mémoires collectives, à reconnaître les défis surmontés et les succès accomplis. En comprenant pleinement notre passé, nous pouvons forger ensemble un avenir plus inclusif, où la

diversité est célébrée et où les frontières culturelles sont transcendées pour construire une société plus solidaire et harmonieuse.

La conférence s'est donc déroulée de 19h00 à 20h45 avec les interventions suivantes:

- Emmanuelle Lelong (Présidente du Ce.R.A.I.C.) pour le mot de bienvenue;
- Stéphane Mansy (Coordinateur Ce.R.A.I.C.) pour l'animation des échanges;
- Anne Morelli (Historienne- ULB) pour une contextualisation historique;
- Rachid Bathoum (Sociologue) pour une approche sociologique;

Et Lors d'une causerie, des témoignages de :

- Nasrine Khelent (réalisatrice et créatrice en art-vidéo);
- Mourad Boucif (réalisateur du film « Les hommes d'argiles » sur l'enrôlement forcé des jeunes marocains par la France durant la seconde guerre mondiale);
- Mehdi Kassou (Fondateur de la « Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés »);
- Mustapha Razkaoui (auteur — compositeur — musicien et interprète);
- Myriem Akheddiou (comédienne et actrice de cinéma) en duplex;
- Valérie Lossignol (directrice du Ce.R.A.I.C.), pour la conclusion des échanges.

Ensuite, la soirée s'est terminée dans une ambiance musicale avec un Drink dinatoire marocain offert aux 85 participants. La soirée a été entièrement filmée et la captation est toujours hébergée sur notre page Youtube: <https://www.youtube.com/watch?v=llfwSr3MveY>

60 ans d'immigration Turque : Familles turques en Belgique d'hier à aujourd'hui

Le Ce.R.A.I.C., avec le soutien et l'expertise de ses partenaires, a obtenu un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du programme de Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité (PCI). Ce financement permet l'organisation de quatre séminaires consacrés aux contributions de la communauté turque à la société belge.



Ces séminaires aborderont le sujet sous trois angles complémentaires :

- La sociologie familiale, à travers une approche bilatérale des mariages dits « importés » et « exportés ».
- L'économie, en valorisant, d'une part, les entrepreneurs turcs de la région et l'analyse des secteurs d'activités qu'ils investissent, et d'autre part, l'implication croissante des femmes turques de la nouvelle génération, avec une mise en perspective de la situation en Turquie.
- Les associations ethnoculturelles, en mettant en lumière leur rôle social, y compris l'impact du tissu associatif religieux, notamment avec la présence significative de la communauté alévie.

Le projet a débuté le 4 décembre 2024 avec une conférence animée par Ertugrul Tas, docteur en psychologie clinique et ancien collaborateur du Ce.R.A.I.C., sur le thème « Les familles turques d'hier à aujourd'hui dans la communauté turque installée en Belgique ».

L'événement a rencontré un vif succès, attirant un large public, composé tant de personnes issues de l'immigration turque que d'auditeurs intéressés par la thématique. L'intervention du conférencier était ponctuée de témoignages de membres de la deuxième et troisième génération, favorisant ainsi un échange dynamique et interactif.

L'un des constats abordés concernait le rôle des enfants scolarisés en Belgique, souvent devenus un « pont » entre leur famille et les institutions belges. Ce phénomène a

parfois conduit à une parentification des enfants et à une inversion des rapports d'autorité, générant des tensions intergénérationnelles.

Par ailleurs, la volonté de préserver la religion, la langue et la culture a influencé les choix matrimoniaux de la deuxième génération. De nombreux mariages ont ainsi été conclus avec des conjoints vivant en Turquie jusqu'au mariage. Toutefois, ces unions ont souvent rencontré des difficultés liées aux différences de mentalité, d'éducation et à la barrière linguistique. L'absence de véritable projet de couple, la dépendance vis-à-vis du conjoint et la rupture avec le pays d'origine ont rendu l'adaptation en Belgique particulièrement délicate, surtout lorsque c'était l'homme qui venait de Turquie.

À partir de 2011, ces défis ont entraîné une évolution des pratiques matrimoniales, avec une préférence marquée pour des unions entre personnes issues de l'immigration turque en Belgique.

À l'issue de la conférence, le Dr Tas et les témoins ont répondu aux questions du public avant la seconde partie de la soirée, plus conviviale, autour d'un walking diner aux saveurs turques.



L'emploi au centre

Cet événement devenu incontournable pour le Ce.R.A.I.C. s'est déroulé le 21 novembre 2024 à la Maison des associations de La Louvière et a pour but de mettre en lumière l'accès à l'emploi pour tous, en valorisant la diversité et les initiatives locales en matière d'intégration socio-professionnelle.

L'emploi au Centre est une émanation de la Plateforme « Diversité » qui existe depuis 2011 et pilotée par le Ce.R.A.I.C. En effet, il faut savoir que tendre vers la diversité en entreprise est extrêmement bénéfique. Elle favorise l'innovation en apportant des perspectives variées et des idées nouvelles. Cela peut également améliorer la créativité et la résolution de problèmes, car des équipes diversifiées abordent les défis sous différents angles.

De plus, une culture d'inclusion attire un plus large éventail de talents et des approches protéiformes, tout en améliorant l'image de marque de l'entreprise. Cela contribue à créer un environnement de travail plus dynamique et enrichissant, où chacun se sent valorisé et respecté.

Cela peut également réduire les préjugés et favoriser une meilleure collaboration au sein des équipes qui elles-mêmes sont plus diversifiées. Cela favorise également l'égalité des chances, en permettant à des personnes de différentes cultures d'accéder à des postes et à des opportunités sans discrimination. Enfin, cela contribue à l'apprentissage continu et à l'évolution des compétences, car les employés sont exposés à des idées et des pratiques variées.

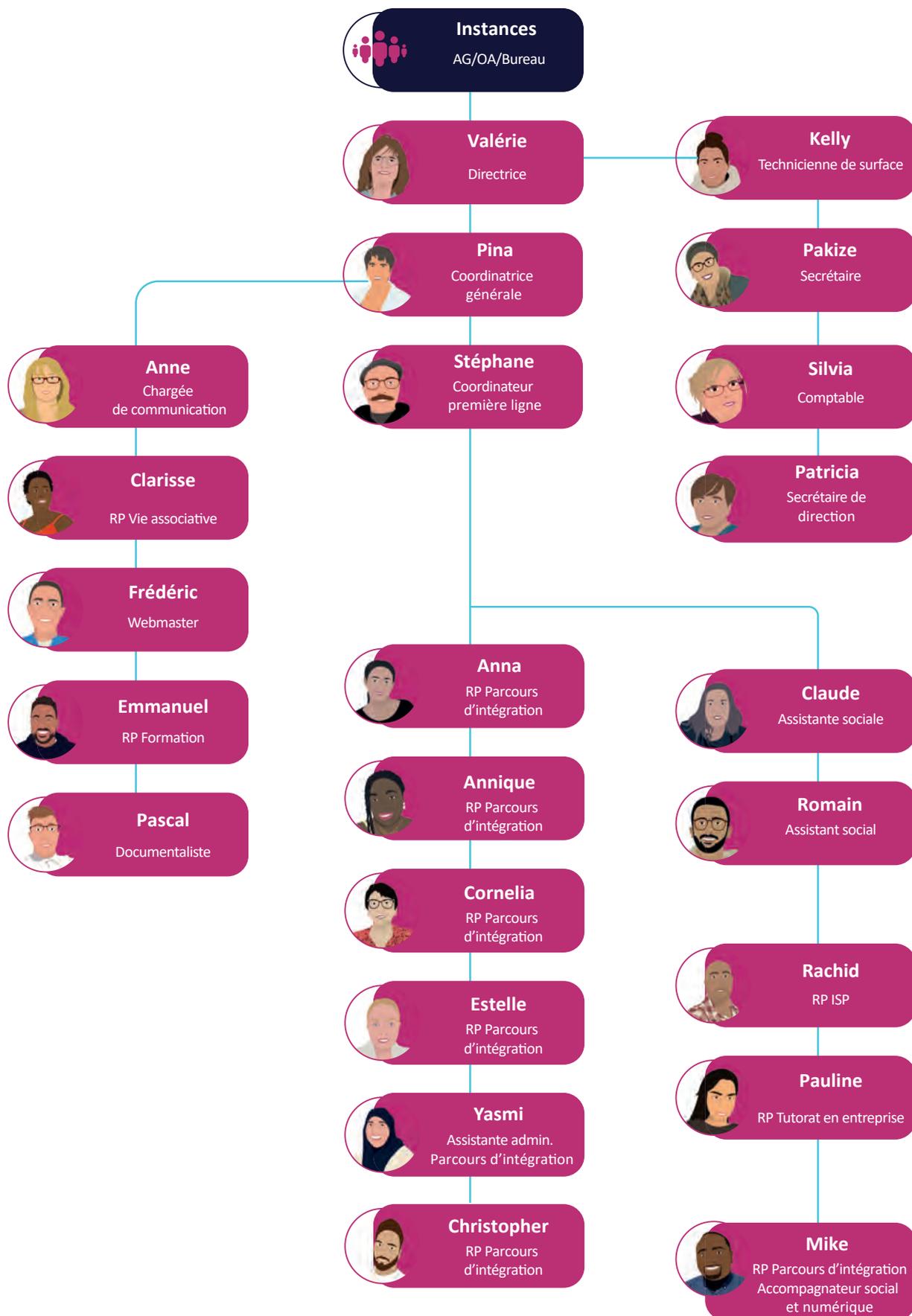
Et pour nous au Ce.R.A.I.C., l'importance de l'inclusion des personnes étrangères par le travail est essentielle pour garantir un modèle de société juste et prospère. Elle permet non seulement de renforcer la cohésion sociale, mais aussi de tirer parti des talents et des compétences que ces personnes apportent au développement économique du pays d'accueil.

Cette année, il y avait 19 exposants avec l'aimable participation de: MRC, Forem, IFAPME, Droit et Devoir ASBL, Eko Service, Symbiose, Prop'House, Pack Intérim, Liberform, Proxemia, CSC Emploi-Diversité, Régie de Quartier, Format 21, Sovalue, Actief interim, CPAS de La Louvière — Service Insertion, Territoire Zéro Chômeurs, Recyclerie et Ferme Delsame.

Cette troisième édition a attiré 230 personnes, ce qui montre un engouement et un intérêt prégnant pour ce type d'organisation. Une quatrième édition sera donc reconduite en 2025.



L'organigramme



Le Ce.R.A.I.C. en chiffres

Services de première ligne

Quand on observe les chiffres de l'année 2024, on perçoit que sur les 1 371 personnes que nous avons accompagnées cette année, 690 sont des femmes pour 450 hommes. Avec une très large représentation des personnes extra-européennes dont le nombre s'élève à 1095 personnes.

C'est toujours bien les personnes originaires d'Ukraine qui arrivent en tête des nationalités. On retrouve ensuite les personnes issues du Maroc, de la République Démocratique du Congo, d'Algérie, du Cameroun, de la Guinée-Conakry, d'Afghanistan et de la Syrie.

Au niveau des âges les plus représentés dans nos statistiques, on remarque aisément qu'il s'agit surtout des personnes entre 26 et 45 ans qui totalisent plus de 63% de notre public.

Tandis que sur le plan du statut professionnel, 449 personnes dépendent du Revenu d'Intégration Sociale (CPAS), ou sont actives sous un contrat article 60 ou 61, ce qui représente plus de 39% de notre public. Néanmoins, si on cumule les personnes sans emploi indemnisées (50), les non indemnisées (74) et les personnes inactives (234), on observe que plus de 31% des personnes n'ont pas intégré le marché de l'emploi. C'est en sens que notre volonté est d'accentuer l'insertion socio-professionnelle de ces personnes qui

sont aussi confrontées à diverses difficultés et freins pour s'insérer dans l'emploi.

La barrière linguistique est souvent ce qui revient en priorité, ainsi que la reconnaissance des diplômes et des compétences. Sur ces deux aspects, l'équipe ISP du Ce.R.A.I.C. travaille d'arrache-pied mais il est vrai que les qualifications et l'expérience professionnelle acquises à l'étranger ne sont pas toujours reconnues, ce qui peut rendre difficile l'accès à des postes équivalents. Les préjugés et la discrimination sur le marché du travail peuvent aussi affecter les opportunités d'emploi pour les personnes étrangères, ainsi que les problèmes de mobilité ou de garde d'enfants.

Concernant les communes de notre territoire de compétence, on observe cette année que Mouscron arrive largement en tête du nombre de personnes accompagnées par nos services avec 321 dossiers. Les communes qui suivent sont respectivement: La Louvière (245), Soignies (81), Manage (77), Braine-le-Comte (61), Binche (52), Enghien (37) et Seneffe (36).

1371

dossiers de 1re ligne en 2024

1263 

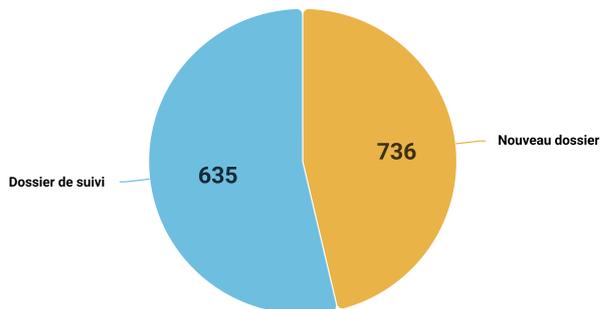
dossiers de 1re ligne en 2023

Services de 1re ligne

Le nombre total de personnes accompagnées augmente légèrement, passant de 1 263 personnes en 2023 à un total de **1 371 personnes en 2024** sur l'ensemble des services de première ligne.

Répartition par dossiers

Source: Rapport d'activités 2024



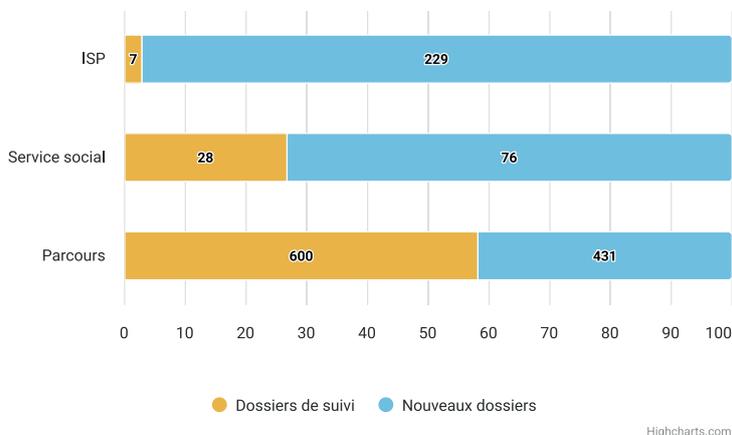
Répartition sur l'ensemble des 3 services de 1re ligne

Les accompagnements, selon les entrées par service : pour le Parcours d'Intégration 1 031 personnes, pour le service social 104, et pour l'ISP 236.

L'augmentation des chiffres du service d'insertion socioprofessionnelle s'explique par l'engagement d'un temps plein.

À noter qu'au niveau du parcours d'intégration, cette courbe descendante de nouveaux dossiers provient en grande partie de la modification du décret de mars 2024, lequel fait passer le délai octroyé pour terminer le Parcours d'Intégration de 18 mois (avec prolongations possibles) à 36 mois (sans prolongation).

Répartition par services

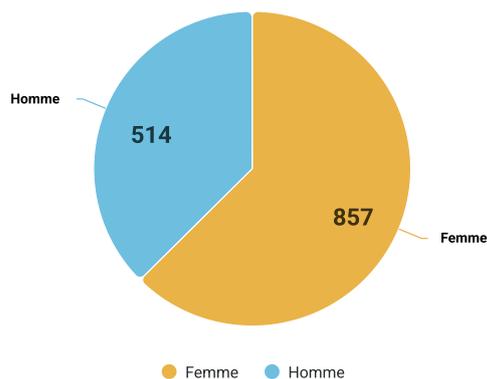


Répartition par sexe

Depuis plusieurs années, le public accompagné est majoritairement féminin.

Répartition par sexe

Source: Rapport d'activités 2024



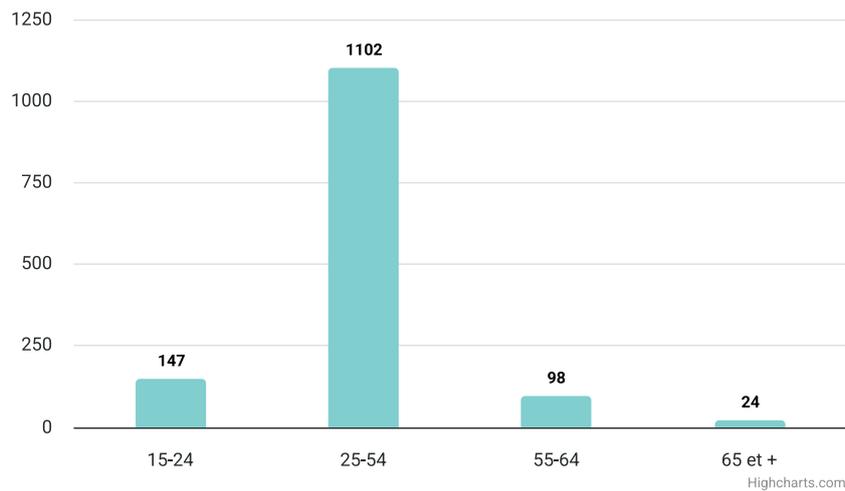
Répartition par tranches d'âge

Cette année, les tranches d'âges sont moins précises, regroupant les 25 à 54 ans dans une seule catégorie. Ceci est dû à l'encodage des données pour le Fonds social européen qui est moins spécifique au niveau de l'âge.

La tranche d'âge la plus importante reste donc les 25-54 ans. Les 15-24 ans sont malgré tout talonné par les 55-64 ans.

Répartition par tranches d'âge

Source: Rapport d'activités 2024



Top nationalités

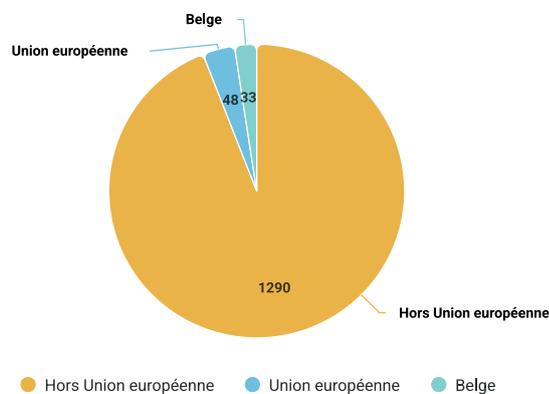
Pour les pays d'origine, le top 3 reste inchangé par rapport aux années précédentes. L'Ukraine avec 281 personnes, le Maroc avec 105 personnes, la RDC avec 73 personnes.

Sans surprise, les personnes hors de l'Union européenne sont notre public cible et largement majoritaire.

Toutefois, le nombre de personnes reconnues réfugiées reste à 277 comme en 2023, ce qui est relativement conséquent.

Top nationalité

Source: Rapport d'activités 2024

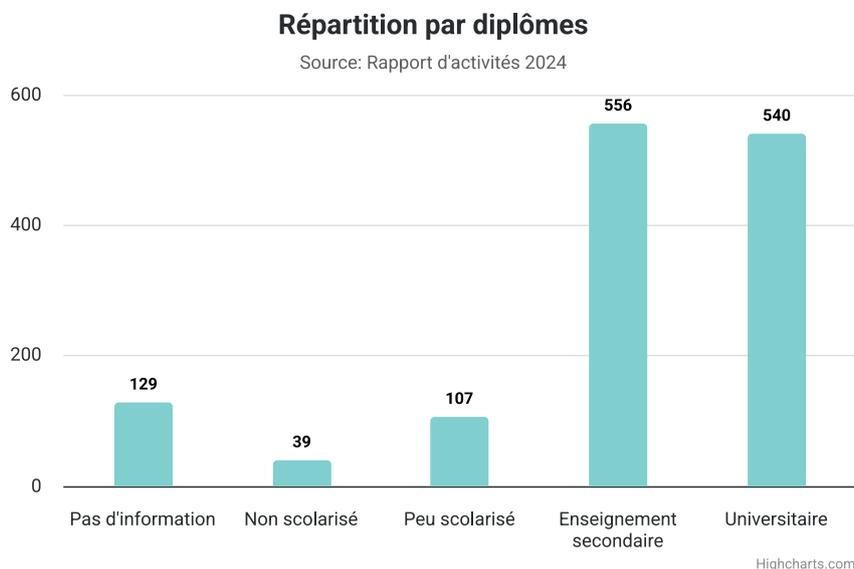


Highcharts.com

Répartition par diplômes

En 2024, l'enseignement secondaire et universitaire restent les qualifications les plus importantes en termes de chiffres au sein de nos bénéficiaires.

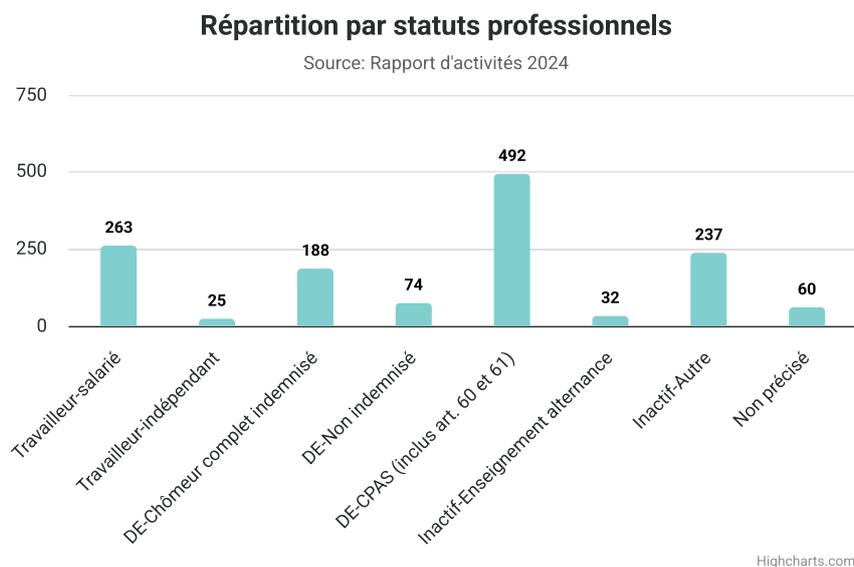
À noter que cette année, on spécifie les « non scolarisé » ou les « sans information » lorsque le diplôme est indéterminé.



Répartition par statuts professionnels

Trois catégories ressortent le plus, à savoir les travailleurs salariés, les personnes émanant du CPAS et les personnes inactives. Ceci démontre une tendance à l'appauvrissement de la population. Cette réalité peut malheureusement

s'observer également au sein de la population wallonne dans sa globalité (source: Statbel, <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>).

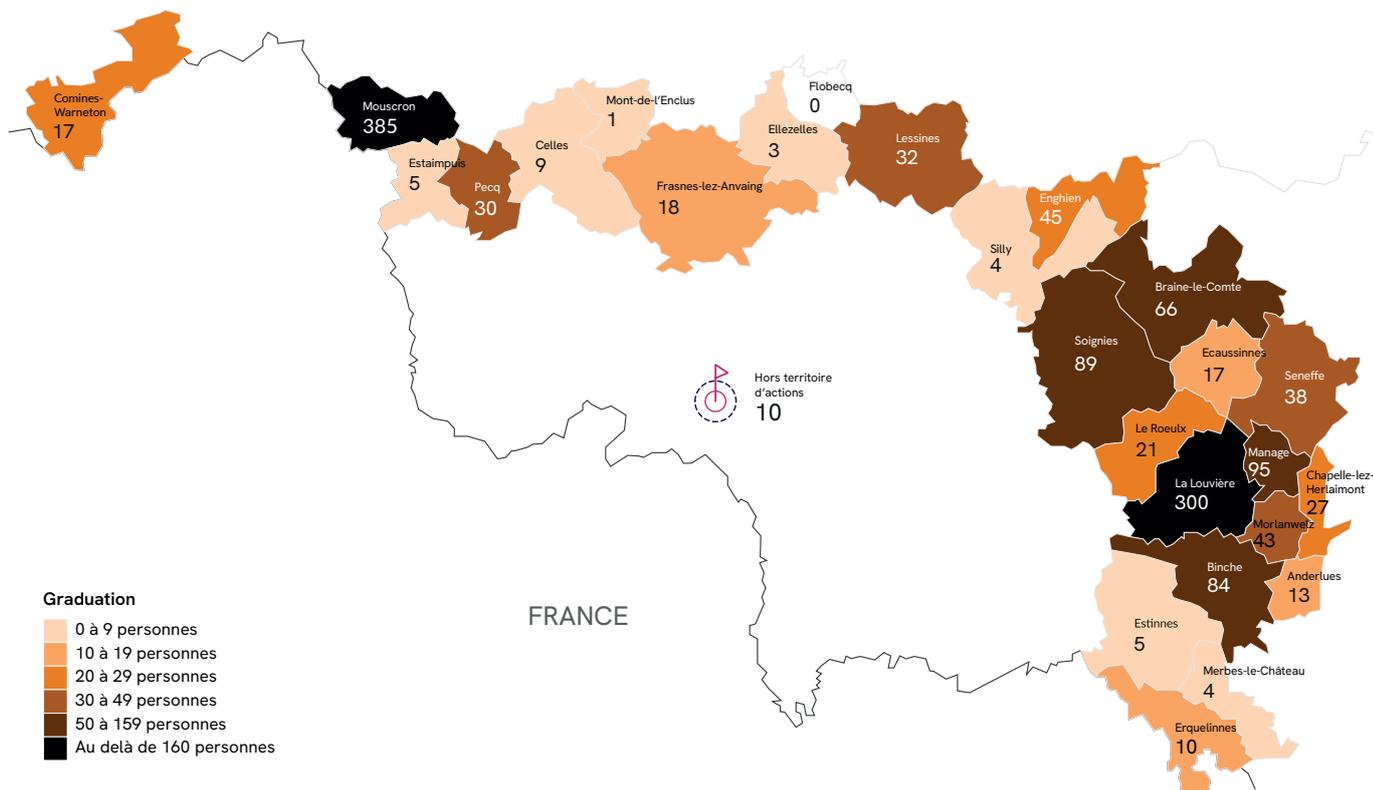


Répartition par commune de référence

Les variations dans les communes du territoire que nous couvrons par notre association sont liées aux caractéristiques urbaines ou rurales. Les communes qui occupent les marches du podium : Mouscron, La Louvière, Manage. En

2024, Mouscron devient la plus grande commune en termes de chiffres, dépassant pour la première année La Louvière.

Ailleurs, il s'agit de légère diminution ou comme pour Flobecq où aucune demande n'a été reçue en 2024.



Secteur FIS (Formation, Information, Sensibilisation)

Le secteur formation est destiné à soutenir les professionnels/partenaires, les personnes étrangères et le tout public. Les formations sont en lien avec nos matières.

Professionnels et partenariats

- Initiation en droit des étrangers (en présentiel et webinaire);
- Formation de formateurs FIC/AOC;
- Formation en andragogie;
- Suivi de la formation de formateurs à la citoyenneté;
- Formation à l'interculturalité;
- Colloques;
- Formation ELAO partenaires;
- Présentation d'outils.

189

heures
de formations

362

personnes
professionnelles formées

Public étranger

Les formations pour des publics étrangers sont essentiellement la formation théorique au permis de conduire et l'appui aux séances FIC.

- Séance d'info du service social;
- Séance d'information du Parcours d'Intégration;
- Séance nationalité;
- Séance d'info ISP;
- Séance d'info d'équivalence de diplômes;
- Séance de sélection au permis de conduire théorique catégorie B;
- Séance d'info aux étudiants.

98

heures
de formations

121

personnes
professionnelles formées

Tout public

Séances de sensibilisation

- Mini-débats visio;
- Bénévoles multilingues;
- Bords de scène;
- Animations scolaires.

37



séances

2 116



personnes

Séances d'information

- Permis de conduire
- Intervention FIC/AOC

11



séances

171



personnes

**ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS**

Les associations initiées par des personnes étrangères ont pris un essor important et font de plus en plus appel au Ce.R.A.I.C. Lorsque les personnes étrangères ont une position stable dans le pays d'accueil, elles entreprennent diverses initiatives qui relèvent de la création d'associations

de fait, ou de la création d'une asbl avec les démarches administratives que cela engendre, ou encore sont à la recherche de moyens financiers pour soutenir des initiatives tant dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine.

Accompagnement des associations

Le nombre d'accompagnements, que ce soit auprès des associations que des services publics reste stable, alors que le nombre de réunions est en légère augmentation.

25

associations
accompagnées

66



rendez-vous

Accompagnement de services publics

À ces accompagnements associatifs, s'ajoutent les contacts significatifs avec les CPAS, PCS, Fedasil, communes...

30



organismes

37

réunions
recensées

Prolongements

L'année 2025 s'annonce comme une véritable année charnière pour le Ce.R.A.I.C. Avec une nouvelle identité, un nouveau nom et un nouveau logo, il nous faudra continuer à faire connaître le CRI Centre & Wapi, et à affirmer sa présence sur l'ensemble du territoire. Une attention particulière devra être portée à la partie nord, où des efforts supplémentaires seront nécessaires pour renforcer notre ancrage.

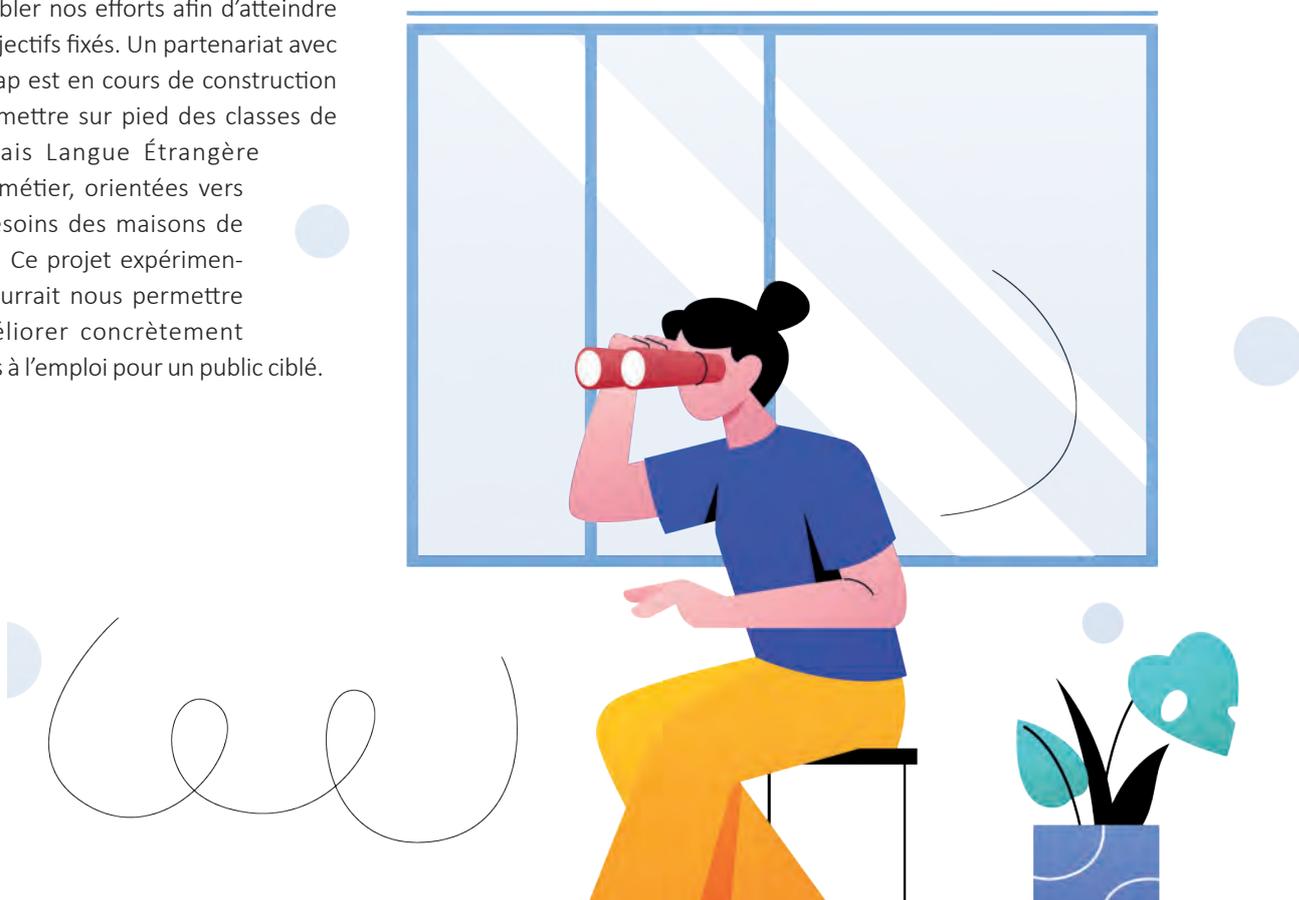
Cette année sera aussi l'occasion de revisiter des questions de fond, à commencer par une réflexion approfondie autour du Plan Local d'Intégration. Celui-ci pourrait orienter les activités prioritaires du CRI pour les années à venir. Sans dévoiler prématurément les orientations à venir, la lutte contre le racisme s'impose déjà comme une thématique centrale. Un premier projet emblématique verra d'ailleurs le jour dès le mois de mai à La Louvière: la Bibliothèque Vivante. Ce dispositif consiste à « emprunter » non pas des livres, mais des personnes aux parcours de vie singuliers, prêtes à partager leur histoire pour déconstruire les stéréotypes et ouvrir le dialogue dans un cadre bienveillant.

En ce qui concerne le projet FSE, il sera nécessaire de repenser l'organisation de l'équipe et de redoubler nos efforts afin d'atteindre les objectifs fixés. Un partenariat avec Braseap est en cours de construction pour mettre sur pied des classes de Français Langue Étrangère (FLE)-métier, orientées vers les besoins des maisons de repos. Ce projet expérimental pourrait nous permettre d'améliorer concrètement l'accès à l'emploi pour un public ciblé.

Deux colloques sont également en préparation. L'un portera sur la traite des êtres humains, l'autre sur l'inclusion socio-professionnelle des personnes migrantes comme réponse aux défis démographiques. Ces événements auront pour objectif de déconstruire les idées reçues et d'apporter une information rigoureuse sur les véritables enjeux liés à l'accueil et à l'intégration.

Le projet PCI — 60 ans de la migration turque se poursuivra quant à lui avec deux axes complémentaires: un focus sur les femmes et un focus sur l'entrepreneuriat, pour mieux comprendre les réalités sociales et économiques liées à cette histoire migratoire.

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons déjà une bonne vision des événements que le CRI Centre & Wapi portera en 2025. Mais nous le savons: chaque année apporte son lot d'imprévus. Et même si le contexte politique semble peu favorable aux personnes migrantes, espérons que cette nouvelle année nous réserve aussi quelques belles surprises — pour notre secteur, pour nos publics, et pour notre société dans son ensemble.



Rapport d'activités 2024

Ce.R.A.I.C. ASBL

Rue Dieudonné François, 43

7100 Trivières (La Louvière)

Tél.: 064/23 86 56

E-mail: info@ceraic.be • Web: ceraic.be

Facebook: [@asblceraic](https://www.facebook.com/asblceraic)

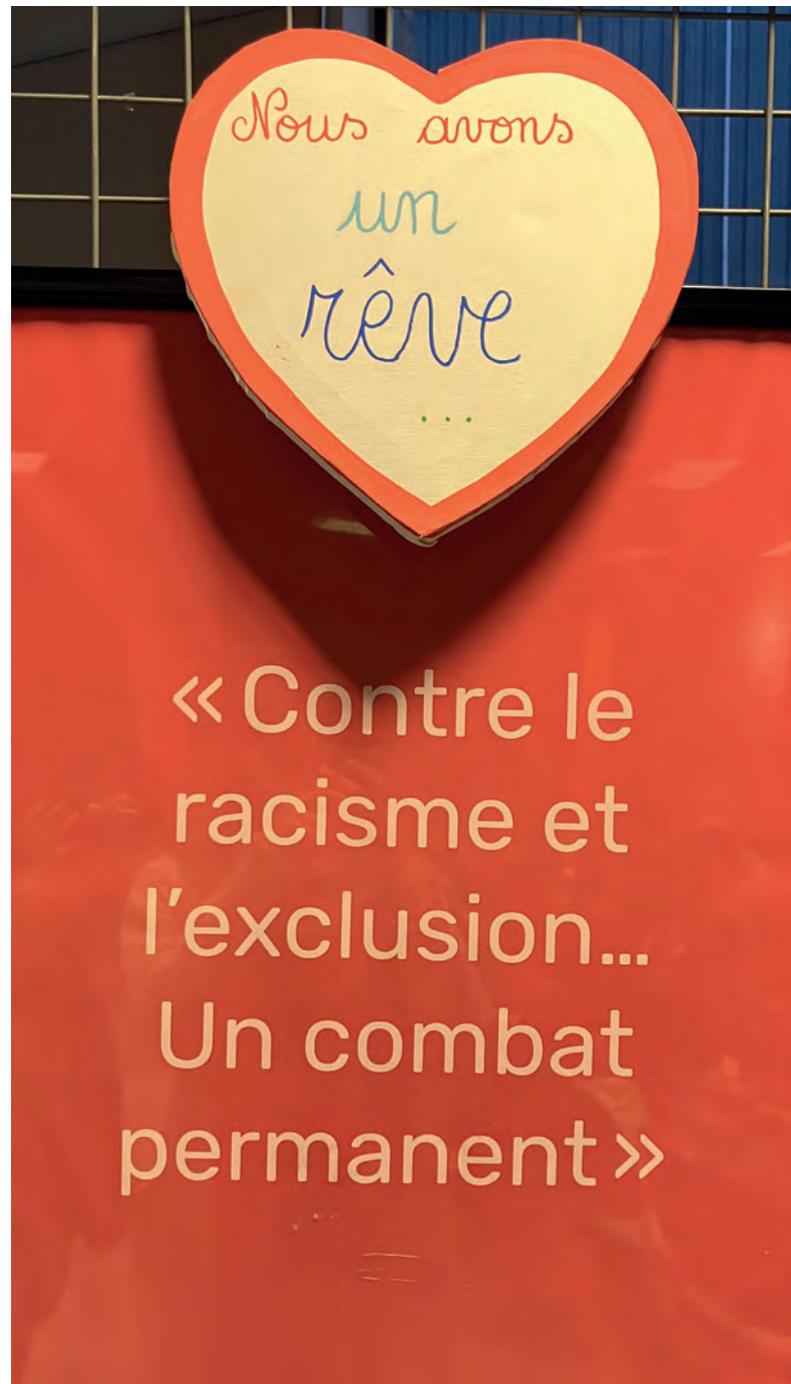
Compte bancaire: BE19 0682 1797 6912

RPM: 448.445.450 (Mons)

Illustrations: Freepik.com, page 21.

Éditrice responsable: Valérie Lossignol, Ce.R.A.I.C. ASBL

© 2025



Avec le soutien de



Cofinancé par
l'Union européenne